

SAMEDI
16
JANVIER
83^e ANNEE.
N° 4

Journal du Lot

50 c. ORGANE DEPARTEMENTAL - Paraissant les Mercredis & les Samedis Dir. : A. GUESLANT (1868-1942)

CAHORS

ETAT-CIVIL
du 9 au 16 janvier 1943

Naissances
Schivre Pierre, rue Wilson.
Verjolles Nelly, rue Brives, 15.
Rous Marie, rue Wilson.
Bordes Françoise, rue Wilson.
Costesque Michelle, rue Nationale, 15.
Cubaynes René, rue Wilson.
Delrieu André, rue Wilson.
Paramelle Alexis, rue Wilson.

Publications de mariages
Poujade Georges, serrurier, et Faure Raymond, dactylo à Cahors.
Blacher Henri, employé de bureau, et Antounet Yvonne, dactylo à Cahors.
Lavoillette Eugène, horticulteur, et Bou-dou Giséle, tailleur à Cahors.
Hullé Jean, instituteur, et Boufflé René, s.p. à Cahors.
Bouvallet Raoul, employé d'assurances à Cahors, et Favoret Madeleine, s.p. à La Southeraine (Creuse).
Lods Pierre, forain, et Mesryer Perla, secrétaire à Cahors.
Broue Calixte, manoeuvre à Gourdon (Lot), et Boussarie Colette, sténo-dactylo à Cahors.

Décès
Guillout Victorine, Vve Brassac, s.p., 80 ans, rue Wilson.
Baqué François, s.p., 82 ans, à St-Georges.
Moussat Marie, Vve Merle, négociante, 72 ans, rue Maréchal-Joffre, 1.
Granet Louis, ingénieur P. et C. en retraite, 78 ans, Bd Gambetta, 48.

GALA POUR NOS PRISONNIERS
La Maison du Prisonnier communautaire :

Nina Rossi, la sœur du célèbre chanteur, sera là dimanche 17 janvier, et avec elle toute la musique, toute la poésie de la Corse ! Des chants, des danses, des artistes dont vous connaissez les noms.

C'est vraiment un riche programme offert aux Cadourciens, et une agréable occasion de venir en aide à nos compatriotes prisonniers puisqu'une grosse partie de la recette sera remise au Centre d'Entr'Aide de Cahors.
L'utile se joindra à l'agréable : en effet, des enchères américaines procureront aux heureux acquéreurs des lots qui seront sûrement enviés et appréciés.

Vos goûts artistiques, votre affection pour nos prisonniers, votre intérêt, vous dirigeront vers le théâtre de Cahors le dimanche 17 janvier, en matinée à 15 h. ou à 21 h. en soirée. Vous serez satisfaits et nous vous disons : Merci !

Mairie de Cahors

Le Service de la Carte d'Alimentation nous communique :

Abatage familial et transport de porc. — Les consommateurs de la commune de Cahors qui ont reçu du Groupement de Répartition des viandes une autorisation de transport de porc sont invités à se présenter d'urgence à la Mairie (Service de la Carte d'Alimentation), porteurs de leurs cartes d'alimentation.

La liste des bénéficiaires de ces autorisations est déposée à la Mairie ; ces derniers doivent donc se présenter sans retard afin d'éviter les sanctions prévues par la loi. (S'adresser au guichet n° 4).

Hyménée

Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Yvonne Antounet, employée de bureau à la Chambre de Commerce, avec M. Henri Blacher, employé de bureau aux Allocations familiales. Nous adressons nos vœux de bonheur aux futurs époux.

Nécrologie

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons le deuil cruel qui vient de frapper notre camarade P. Valcke, typographe à l'Imprimerie du Journal du Lot. Sa femme, Mme Marie Valcke, née Bonhomme, est décédée vendredi après une douloureuse et implacable maladie.

Mme Valcke avait été durant de longues années employée dans nos ateliers, où elle jouissait de la sympathie générale et avait fait preuve de qualités professionnelles appréciées.
Au nom de tous ses camarades de l'Imprimerie, nous adressons à notre ami Valcke, ainsi qu'à toute la famille, nos sentiments de sympathie et nos sincères condoléances.

Stationnement interdit sur la place A.-Briand

Le Maire de Cahors a pris l'arrêté suivant :

Le stationnement sur la place A.-Briand de tous les véhicules poids lourds est interdit. Seul est autorisé le stationnement des voitures tourisme au droit de la Bibliothèque municipale, perpendiculairement à la façade du dit bâtiment, le capot tourné vers le boulevard, et sur une seule rangée.
Le stationnement de tous véhicules est autorisé sur la place Rousseau.
Le présent arrêté prendra effet du 1^{er} janvier 1943.

Accidents du travail

M. René Parazines, apprenti dans l'atelier de mécanique de l'avenue de l'Abattoir, a reçu des éclats de fonte dans l'œil gauche en démontant un moteur. Il devra observer plusieurs jours de repos.

M. Fernand Pégon, ouvrier polisseur, s'est fait une profonde coupure à l'index de la main droite au cours de son travail. 10 jours de repos.

Service des Pharmacies

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 17 janvier et le lundi 18 janvier jusqu'à midi par la pharmacie Lagarde.

CHRONIQUE DU LOT

ASSURANCES SOCIALES

Le Service Régional des Assurances Sociales de Toulouse communique :

Les employeurs qui, aux lieux et places du bordereau récapitulatif à produire avant le 1^{er} février de chaque année pour l'année précédente (avant le 1^{er} février 1943 pour l'année 1942), désirent utiliser les fiches individuelles prévues à l'article 3, paragraphe 4, de la loi du 6 janvier 1942, sont invités à en faire la demande d'urgence au Service Régional des Assurances Sociales, 14, rue du Rempart-St-Etienne, à Toulouse, en précisant le nombre exact d'imprimés qui leur sont nécessaires.

Le décret du 3 décembre 1942, qui fixe les modalités d'application de la loi n° 903 du 26 septembre 1942, précise dans son article 7 :

« Le taux de la cotisation destinée à alimenter le fonds de compensation institué par la loi n° 174 du 20 janvier 1942 est provisoirement porté de 1 à 2 0/0 du montant des salaires soumis aux cotisations d'assurances sociales. Ce taux est applicable à compter du 1^{er} janvier 1943. »
Les employeurs sont donc invités à verser, à partir du 1^{er} janvier 1943, sur cette nouvelle base de 2 0/0, les cotisations dues au titre du fonds de compensation, qui continueront à être acquittées au moyen de modèles 95 ou 95 bis adressés au Service Régional des Assurances Sociales, le versement proprement dit devant être effectué au compte courant postal n° 3.350.00.

Offre d'emploi obligatoire par les industriels occupant plus de 50 personnes, en vue du reclassement des démobilisés.

En application de la loi du 4 janvier 1943, relative au reclassement des personnels militaires démobilisés, les établissements industriels occupant plus de 50 personnes (y compris le personnel de Direction) sont tenus de remplir obligatoirement une fiche d'offre d'emploi établie en trois exemplaires et suivant un modèle prévu qu'ils devront adresser avant le 20 janvier 1943 à l'Inspection Générale de la Production Industrielle, 38 bis, rue Roquetaillade, à Toulouse.

Les industriels doivent réclamer, dès à présent, le modèle de fiche à la Préfecture (1^{re} Division).

Aux artisans du bâtiment

Les artisans du bâtiment sont informés qu'ils doivent retirer chez leur délégué cantonal, le plus rapidement possible, leur fiche de déclaration de monnaie-matière reçue au cours du 4^e trimestre 1942. Cette pièce devra être retournée au n° 3, rue Charles-Bourseul à Cahors avant le 20 janvier. Dans le cas où cette formalité ne serait pas remplie, il ne pourrait être attribuée aucune monnaie-matière pour le 1^{er} trimestre 1943.

Aux commerçants en chaussures

Les commerçants en chaussures, spécialisés ou non, doivent obligatoirement faire une déclaration d'existence au Comité d'organisation des commerces de la chaussure, en vue de l'application de la décision n° 2 qui établit une nouvelle réglementation pour la vente des chaussures.

Saisie d'un fût d'alcool

Ces jours derniers, la gendarmerie de Lalbenque arrêta un camion chargé de meubles, se dirigeant vers Figeac.
Au cours d'une perquisition, elle découvrit un fût contenant 35 litres d'eau-de-vie et un certain nombre de bouteilles de vin vieux.

Inutile de dire que le transporteur avait omis de déclarer le fût et les bouteilles à la recette buraliste. La gendarmerie a saisi fût et bouteilles et procès-verbal a été dressé.

En émondant une haie

M. Aveline Pavon, ouvrier agricole, émondait une haie sur un domaine de Begard lorsque, tout à coup, il se donna un coup très violent avec le tranchant de la haie dont il se servait.
Atteint à la jambe gauche, le blessé qui s'est fait une plaie très profonde devra observer, sauf complications, un repos de 15 jours.

Oufs frais

Les prix maxima des œufs frais français à la production et aux stades de gros et de détail sont fixés ainsi qu'il suit sur le territoire de la région de Toulouse :

CATÉGORIES	Prix d'ach. à la prod. par les ramasseurs la douz.	Prix de vente par les détaillants la douz.
Oufs d'un poids de 55 à 60 kg. le m.	23 »	28 60
Oufs d'un poids de 50 à 55 kg. le m.	21 »	26 30
Oufs d'un poids de moins de 50 kg. le mille	19 »	24 10

Avis de concours

Un concours pour le recrutement de dames sténo-dactylographes de l'Administration Centrale des P.T.T. sera ouvert à Clermont-Ferrand le samedi 10 avril 1943 pour l'épreuve éliminatoire de sténographie et le mardi 8 juin 1943 en ce qui concerne les épreuves définitives.

Les demandes de renseignements et de participation à ce concours devront être adressées à la Direction des P.T.T., 1 bis, rue des Cadourques à Cahors.

Situation trouble en Afrique du Nord

DE NOUVELLES ARRESTATIONS ONT EU LIEU

(Dép. O.F.I.)

Les mesures policières prises en Afrique du Nord continuent à révéler le trouble de la situation. Une dépêche de l'agence Reuter annonce en effet que des éléments français coopérant avec certains groupements arabes contrecarrent à tout instant les efforts administratifs et militaires des autorités d'occupation. Il s'agit certainement de Français loyalistes auxquels les Anglo-Américains tentent d'opposer des éléments communistes et extrémistes, puisque, d'après la communication du quartier général, une commission mixte comprenant des membres américains, britanniques et français a été chargée, après avoir visité les camps d'internement, de faire un rapport sur les motifs de la détention des prisonniers politiques et pourra demander leur libération.

Cette mesure a été prise à la suite de réclamations venues de Londres en vue de l'élargissement des communistes incarcérés sur l'ordre des autorités françaises avant le débarquement anglo-américain.

D'autre part, l'agence Reuter annonce aussi du quartier général anglo-américain, que de nouvelles arrestations viennent d'être opérées en petit nombre, au cours de la fin de la dernière semaine, après que l'enquête eut fait connaître que l'assassin de Darlan avait été aidé et encouragé par des milieux qui ne se trouvent pas parmi

ceux dont les membres ont déjà été emprisonnés.

Cette formule embarrassée employée par le porte-parole autorisé est suivie, dans le télégramme Reuter, du commentaire suivant qui n'est guère plus clair : « Au moment des douze premières arrestations, Giraud avait souligné qu'elles étaient préventives, mais cette explication ne constituait déjà plus la version officielle et elle avait été jugée nécessaire, pour mener à bien une enquête approfondie sur le crime « de facto ».

Le porte-parole a enfin déclaré qu'il était actuellement nécessaire de garder le secret afin d'assurer l'impartialité de l'enquête, mais que, si les accusations relevées contre les prévenus étaient fondées, quelques-uns d'entre eux seraient traduits devant un tribunal et jugés selon la procédure conforme à la loi française.

Par ailleurs, un correspondant américain confirme que ces arrestations sont en rapport avec l'assassinat de l'ex-amiral Darlan. Il se peut, ajoute-t-il, que les instigateurs du crime se trouvent parmi les personnes arrêtées.

En dépit de l'affirmation du porte-parole que « ces arrestations n'ont pas un caractère politique », il semble bien qu'on cherche actuellement à détourner les soupçons qui pesaient sur les milieux gaullistes puisqu'on a promis de donner de plus amples détails lorsque la situation serait plus claire.

INFORMATIONS

LA RELEVÉ

Les ouvriers français travaillant en Allemagne auront la faculté de visiter leurs prisonniers.

A la suite de négociations menées par M. Scapini, l'ambassadeur des prisonniers, à la demande du gouvernement français, les autorités allemandes viennent de décider des mesures qui permettent aux ouvriers et ouvrières travaillant en Allemagne de rendre visite à leurs prisonniers de guerre aux conditions suivantes :

Les femmes, mères, sœurs de prisonniers doivent solliciter l'autorisation du commandant de camp ou stalag où se trouve leur parent ;

Les pères, fils, frères de prisonniers doivent solliciter ladite autorisation du commandant du Wehrkreis dont dépend le stalag où se trouve leur parent.

Nul doute que cette nouvelle aura reçu dans les camps d'Allemagne l'accueil le plus chaleureux.
Cependant, les autorités allemandes, considérant qu'il n'y a pas à un droit absolu pour les ouvriers français, mais une faculté subordonnée aux nécessités de transport, il se peut que, dans certains cas, l'autorisation sollicitée ne soit pas accordée. (Visa C.R. P.G.R., n° 1297).

EN PEU DE MOTS...

● Les polices d'Antibes et de Vallauris viennent de découvrir une affaire de trafic d'huile d'olive, portant sur un million de litres, qui a amené l'arrestation de 10 personnes. 25 autres personnes seront inculpées.

● Pour les infractions exceptionnellement graves, la peine de mort pourra être prononcée par le Tribunal d'Etat contre les trafiquants du marché noir.

● Deux cheminots : Jean Leclerc et André Richet, qui mettaient en coupe réglée des wagons de marchandises, destinés à des prisonniers, ont été arrêtés en gare de Vesoul.

● La Chambre criminelle de la Cour de Cassation a rejeté le pourvoi formé par le nommé Vernière, condamné à mort, pour assassinat d'une épicière, par la Cour d'Assises d'Ille-et-Vilaine.

● On annonce la mort de l'artiste-peintre bien connu, Georges Scott. Hors concours du Salon des Artistes Français, Georges Scott a exécuté de nombreux et remarquables tableaux de guerre et des portraits équestres des souverains d'Europe. Il était né le 10 juin 1875.

● Le Préfet de l'Orne vient d'infliger à 57 cultivateurs du département, dont les livraisons de produits laitiers ont été insuffisantes, des amendes variant entre 4.000 et 35.000 fr.

● Un plan de rationnement du pain est actuellement en préparation en Grande-Bretagne.

● Tandis que l'écrivain Henri Béraud dînait dimanche soir dans un restaurant, un engin a explosé sous le toit de sa voiture, ne produisant que des dégâts matériels.

Les nouveaux barèmes pour les retenues fiscales

Par suite de la suppression de la contribution nationale extraordinaire et des modifications apportées aux taux ainsi qu'au mode de calcul de l'impôt cédulaire, de nouveaux barèmes ont été établis pour l'application, en 1943, de la retenue à la source de l'impôt sur les traitements et salaires.

Les employeurs et débiteurs peuvent se faire délivrer gratuitement, dans les bureaux de l'administration des contributions directes, une notice contenant les renseignements utiles pour les guider dans l'application de leurs retenues. Les employeurs doivent préciser celles des notices qui leur sont nécessaires.

Dans le cas où par suite des difficultés actuelles certaines demandes ne pourraient être satisfaites immédiatement, les barèmes de 1942 pourraient provisoirement continuer à être utilisés.

Retour à Bucarest du maréchal Antonesco

Le maréchal Antonesco, chef de l'Etat, est arrivé ce matin à Bucarest, rentrant de son voyage au quartier général du Führer. Il était accompagné par le vice-président du conseil Michel Antonesco, le baron von Killinger, ambassadeur d'Allemagne, et divers collaborateurs. Il a été salué sur le quai de la gare par tous les membres du gouvernement.

Loterie Nationale

Le prochain tirage de la Loterie Nationale (première tranche 1943), aura lieu le 22 janvier, à Paris, salle Wagram, à 19 h. 45.

Foires de la semaine

Lundi 18 janvier. — Lamothe-Fénélon, St-Caprais, Thémines.
Mardi 19. — Bach, Gorses, Souillac.
Mercredi 20. — Bétaille, Gramat, Salviac, Saint-Matré.
Jeudi 21. — Cabrerets, Duravel, Escamps, Vers.
Vendredi 22. — Prayssac, Sarrazac, St-Céré, St-Germain-du-Bel-Air.
Samedi 23. — Lacapelle-Marival, L'hospitalet, Martel.

Emploi obligatoire des mutilés de guerre

Il est rappelé aux chefs d'exploitation assujettis à la loi du 26 avril 1924 sur l'emploi obligatoire des mutilés de guerre qu'ils doivent adresser à la Préfecture, dans la première quinzaine de janvier de chaque année, la liste des pensionnés de guerre, employés par eux pendant l'année précédente, en spécifiant la période d'utilisation de chacun d'eux. De même, doit figurer le relevé des offres d'emploi par eux faites à l'Office de Placement pendant ladite année.

PALAIS DES FETES

Samedi 16 janvier, soirée 21 h. Dimanche 17, matinée 15 h., soirée 21 h. : **MONTE-MARTRE SUR SEINE**, avec un bon complément. France Actualités.

EDEN

Samedi et dimanche en soirée à 21 h. Dimanche, 1^{re} matinée à 14 h. ; 2^e matinée à 16 h. : **SI TU M'AIMES**, Comédie, Actualités et Complément.

Les Sports

RUGBY

A SOUILLAC.

Après le match Cahors-Souillac. — De ce match nous retenirons la très mauvaise exhibition du quinze de l'U.S.S. C'est le plus mauvais match que fit Souillac depuis très longtemps. La ligne d'avants manqua de mordant et fut presque écrasée par le huit cadurcien. Les troisième lignes furent débordées et incapables de conclure. Les trois-quarts souillagais furent au-dessous de tout. Si l'on veut remporter le championnat des Pyrénées, il y a beaucoup à faire. La rentrée de deux bons joueurs dans la ligne d'attaque renforcera l'équipe. Cahors possède une belle équipe qui fit mieux que se défendre.

A Souillac, dimanche 17 janvier, un grand match : S.C. Decazeville contre U.S. Souillac (1). Nous espérons que les joueurs, voulant se racheter de la très mauvaise partie de Cahors, nous feront assister à une des plus belles parties de la saison.

Les joueurs suivants sont convoqués : Castané, Fabre, Robert, Laborde, Tavernier, X... X... De Murel, Augé, Guy, Augé, Bergougnoux, Labro, Thibault, Francis, Jougla, Sembelle, Laval, Remplacants : Courtiol, Léry, Escalier, Sclafert.

Souillac jouera la demi-finale le 24 février à Souillac contre Graulhet ou Gailiac.

ASSOCIATION

Dimanche, l'équipe I du S.C. recevra la grande équipe toulousaine Lardenne A.C., classée en Division d'Honneur. Cette magnifique équipe, qui comprend huit sélectionnés, est actuellement seconde de la Poule Nord du Championnat des Pyrénées. Elle a obtenu de brillantes victoires sur Aubin (5 à 1), Toulouse-Olympique (4 à 2), Mazamet (3 à 1), Carmaux (4 à 0), et dernièrement a battu Revel en championnat par 6 à 1. Ce palmarès montre la classe de ses joueurs, qui pratiquent et réalisent un foot-ball très spectaculaire.

Que fera l'équipe stadiste devant ce magnifique onze ?... Certainement, nos « bleus et blancs » nous feront assister à une belle partie, la ligne d'avants ayant subi quelques modifications.

Coup d'envoi à 14 h. 30 précises. En lever de rideau, un match de rugby opposera la Quercynoise aux juniors du Stade Cadurcien.

INDEFINISSABLE sans APPAREIL sans Electricité, sans Chauffeur sur la tête. Plus de Fatigue pour la Cliente et ses Cheveux.

A la Maison POPOVITCH

20 années de recherches

pour donner le maximum de satisfaction.

BOITEUX
Abandonnez ce vieux système !
Adaptez nos nouveaux appareils brevétés imperceptibles, élégants, extra légers, ils se portent sous les bas avec des chaussettes basses de série. Demandez brochure illustrée N° 1

DEPOSITAIRE SUR PLACE
EGALISATION (Marque déposée de Paris)
Spécialités orthopédiques

CONSULTATIONS GRATUITES
par le Spécialiste de la maison :
CAHORS : Mardi 19 janvier, Pharmacie
LESTRADE, Place du Marché.
Voyez les vitrines — Faites-vous inscrire

Foie, intestin, reins
Ces organes, dont le bon fonctionnement est capital pour la santé, sont heureusement stimulés par la tisane Vichyfloré qui est à la fois diurétique, stomacique et doucement laxative. Ajoutons que la tisane Vichyfloré se prépare comme une tasse de thé, et qu'elle est de goût très agréable. 10 fr. 20 la boîte, ttes pharmacies.

UN MARI POUR LA FRIME
par WILLIAMSON
ADAPTATION DE LOUIS D'ARVERS

— Et c'est ce même Garth qui partage votre cabine ?
— C'est bien lui, par mauvaise chance. Maryse se sentait intéressée par les deux hommes et par la coïncidence qui les rapprochait.

— « Madame mère » aussi était intéressée. Elle aimait les gens qui savent faire eux-mêmes leur chemin dans la vie.

— Elle savait parfaitement que ce Garth était le héros du régiment et que Severance, pour quelque raison qu'elle ignorait, avait pris ce héros en haine.

— Elle adressa cependant un regard à sa fille lui recommandant d'être prudente et de ne pas heurter Severance. Après tout, le noble Lord ne s'était pas encore nettement prononcé et ne faisait pas figure de fiancé officiel.

— Mais Maryse était lancée.
— N'est-ce pas curieux que précisément votre major Garth soit sur le même bateau que nous ?
— Pour l'amour du ciel, ne dites pas « mon major Garth ». J'ai une véritable aversion pour ce bruto !
— Mais pourquoi ? Je suppose que vous pouvez me le dire ?
— Je l'ai fait le jour où votre mère a pour la première fois prononcé son nom devant moi.

— Peut-être bien, mais je l'ai oublié. Redites-le moi, c'est excitant.

— « Madame mère » pensa que son intervention serait utile et commença de parler importunément par leur conversation.

— Vous parlez si fort que je peux à peine comprendre ce que je lis, gronda-t-elle. Cet homme, ce Garth n'est pas tellement intéressant. Je me souviens parfaitement de votre appréciation sur l'article du « Daily Mail » : « Romantisme carrière d'un héros ». Il a gagné la croix de la Reine Victoria par des tas de prouesses, mais il est de famille très simple, très commun lui-même, bref, il n'est pas un gentilhomme.

— Mais celui-ci, dit-on, est une sorte de héros, il porte la croix de la Reine Victoria. C'est la plus haute décoration militaire, n'est-ce pas ?
— On peut passer pour brave et être parfaitement odieux !
— Quelque chose dans son accent fit à Maryse le regarder avec étonnement.

— Elle vit une teinte d'un rouge sombre sur ses joues et qu'il avait abaissé soudain ses cils noirs pour voiler son regard. Alors, elle se souvint...
— Oh ! pardonnez-moi, Tony. C'est absurde de ma part d'avoir oublié. J'aurais dû me souvenir.

— Vous sveniez de quoi ? dit-il, agacé à l'extrême.
— Ce cet homme, ce major Garth, fait partie de votre beau régiment, bien qu'il soit sorti du rang, parce qu'il avait donné des preuves de sa valeur.

— Peu importe cet homme ! Parlez de vous, Maryse.
— Mais la curiosité de Maryse était éveillée.
— Je me souviens que maman vous a parlé de lui après avoir lu un article très élogieux sur lui du « Daily Mail ».

— Et je vous ai répondu ce que je vous réponds maintenant, c'est que c'est là un parvenu quelconque, sans éducation et d'un commerce ennuyeux.

CAHORS

Limogère

Naissance. — Nous avons le plaisir d'apprendre la naissance d'une fillette prénommée Marie-Claude, leur deuxième enfant, chez le sympathique ménage Rous-Ressiguier, du bourg. Nos compliments aux heureux parents et vœux de santé au jeune bébé.

Vol de truffes. — Vendredi, jour de marché, un sac de truffes d'une valeur dépassant 2.000 fr., a été soustrait à un de nos propriétaires, C. L., qui l'avait laissé sur sa voiture dételée place de la Mairie.

Une enquête est ouverte par le gendarmier. Le ou les auteurs de ce vol audacieux commis en plein jour, sur une des places les plus fréquentées, méritent d'être découverts et punis ; espérons qu'ils ne perdront rien pour attendre.

Montcuq

Foire du 9 janvier. — Cours pratiqués : Gros bœufs de travail, en hausse très marquée, de 20.000 à 25.000 fr. ; attelages moyens, de 15.000 à 18.000 fr. ; vaches de travail, de 14.000 à 16.000 fr. ; génisses suitées, de 11.000 à 13.000 fr. ; taurillons, de 10.000 à 13.000 fr., le tout la paire ; vaches laitières, de 7.000 à 9.000 fr. l'une. Suivant rendement : bœufs gras, de 300 à 450 fr. ; vaches grasses, de 200 à 400 fr., le tout les 50 kilos ; veaux, de 7,50 à 11 fr. 80 ; agneaux, de 12 à 13 fr. ; moutons gras, de 11 à 12 fr., le tout le kilo, poids vif ; brebis d'élevage, de 450 à 500 fr. pièce. Porcelets, de 1.200 à 1.800 fr. l'un, suivant grosseur et qualité.

Au marché : Œufs, 18 fr. la douzaine ; volailles, lapins domestiques, aux cours de la taxe.

Arbres fruitiers, de 50 à 60 fr. l'un ; plants directs, de 300 à 350 fr. ; plants rupestris racinés, de 180 à 200 fr., le tout le cent. Prochaine foire, le 25 janvier.

Puy-l'Évêque

Arrivage de pommes de terre. — Nous apprenons avec satisfaction que très prochainement arrivera à Puy-l'Évêque un chargement de 6.000 kilos de pommes de terre. Ménagères qui êtes inscrites à la mairie, réjouissez-vous, car cette fois-ci probablement on pourra servir de la lettre M à Z.

Saint-Géry

Nécrologie. — Nous avons appris avec un vif regret la mort de M. Pierre Gary, décédé chez son fils, instituteur à Fons. M. Pierre Gary avait été conseiller municipal pendant plusieurs années de St-Géry où il ne comptait que des sympathies.

A ses obsèques, qui ont été célébrées à St-Géry, toute la population a suivi le convoi funèbre du regretté disparu. Nous adressons à ses deux fils, à tous les parents nos sincères condoléances.

Aux femmes de 40 ans
Si la quarantaine a sonné pour vous, Madame, vous éprouvez sans doute quelques troubles que vous combattez hureusement avec les gouttes Florides. Ce remède, composé uniquement de plantes, améliore la circulation et aide à traverser les années souvent difficiles de l'âge critique. Le flacon de Gouttes Florides : 14 fr. 30. Si vous ne pouvez pas vous procurer les gouttes Florides, faites usage des comprimés Florides, même formule, même efficacité, 12 fr. 25, Ttes Phies.

Les constipés vieillissent vite
Les constipés sont empoisonnés par les microbes qui pullulent dans leur intestin. Ils sont toujours patraques et vieillissent vite. On supprime la constipation en prenant le soir un comprimé Vichybol, laxatif doux qui ne donne pas de coliques. Ttes Phies : 8 fr. 20 la boîte de Vichybol.

Pour vendre rapidement sans frais IMMEUBLES - PROPRIÉTÉS - COMMERCES
Cabinet Indicateur Immobilier
R. MARATUECH, 109, Bd Gambetta, CAHORS
Expertises & renseignements gratuits
T. 535

FIGEAC

FIGEAC

Conseil municipal (suite)

Services techniques de la ville. — Rapport très étudié de M. Pagès sur la proposition des Ponts et Chaussées tendant à prendre en charge ces services. La ville serait liée pour 10 ans. Les charges seraient onéreuses vu l'accroissement actuel et progressif de ces charges. Le Conseil se range à l'avis du rapporteur de ne pas donner suite actuellement, aussi séduisante qu'ait paru la proposition au début. Les imprévus seraient illimités, l'avenir hypothèque.

Maison de la Jeunesse. — Sur la demande des hautes administrations intéressées, M. Lacombe, architecte, avait préparé et soumis des plans. Le Conseil avait subordonné son accord de participation aux frais à la condition expresse que les travaux seraient subventionnés dans la proportion promise et cette subvention formellement assurée. La question est restée en suspens et la ville entend se dégager de toute obligation, jusqu'à accord complet sur ses premières avances.

Calamité. — Rejet d'une demande relative à un incendie provoqué par un enfant dont les répondants sont insolubles.

Responsabilité civile. — M. Roux qui fait des installations industrielles au-dessus de la gare demande à exécuter divers travaux de voirie qu'il prend à sa charge. La ville entend dégager toute responsabilité présente et future du risque des voisins, demande communication des plans pour étude technique, et propose une intervention d'accord entre l'intéressé et tous les voisins quant aux risques.

Habitations ouvrières. — Le ministre de l'Air se propose de construire plusieurs groupes de pavillons doubles, absorbant chacun 400 mètres de terrain. Au point de vue de l'urbanisme et de la conservation des sites, le Conseil demande à connaître les plans. On fait remarquer que, sur le plan de l'urbanisme, il existe des emplacements mieux désignés que ceux envisagés.

Le ravitaillement. — Pommes de terre : Une nouvelle distribution de 4 kg. de pommes de terre est prévue contre remise du ticket 73 (feuille de tickets de pommes de terre) accompagné du coupon 16 de la carte orange.

Charbon : 50 kg. de charbon seront distribués pour le mois de janvier.

Bois : Des livraisons sont prévues pour janvier dans les proportions suivantes : Ticket 8, couleur rose (ménage sans gaz), un quart de stère ; ticket 8, couleur jaune (enfants de moins d'un an), demi-stère ; ticket 8, couleur bleue (vieillards, enfants de un à trois ans), un quart de stère ; ticket 2, couleur blanche (chauffage), un quart de stère.

En raison de la pénurie, les tickets qui n'auraient pu être honorés en janvier conserveront leur valeur jusqu'au 15 février.

Nécrologie. — Dimanche après-midi ont eu lieu les obsèques de M. Basile Camès, décédé subitement à l'âge de 60 ans. Une foule nombreuse avait tenu à l'accompagner à sa dernière demeure. Le défunt avait pendant plus de quarante ans occupé avec beaucoup de dévouement les fonctions de concierge de l'hôpital-hospice de notre ville. Nous prions sa veuve, son fils, sa belle-fille et toute sa famille d'agréer nos sincères condoléances.

Dans les contributions directes. — L'inspecteur des contributions directes informe les contribuables que son bureau est transféré rue Anatole-France, 19.

Pour les prisonniers. — Un colis gratuit sera offert par la Légion avec le concours des anciens prisonniers de Figeac rentrés de captivité aux prisonniers dont les familles habitent Figeac. Ce colis sera fait dans le courant du mois à la Croix-Rouge. Les détails seront donnés ultérieurement.

Pour les enfants originaires du Nord. — Un groupe d'enfants originaires du Nord et dont les pères ont été faits prisonniers ou tués en 39-40 sont, comme chacun le sait, hébergés à la Miséricorde par les soins du Secours National.

Afin d'égarer leur Noël, la Légion des Combattants et des V.R.N. leur a offert le 25 décembre un goûter (chocolats, confitures, gâteaux). A cette occasion, les jouets recueillis par eux dans les écoles, par les soins de la Légion, leur ont été distribués.

Saint-Céré

Pour la relève. — Notre jeune compatriote Roland Lafond, tambour de ville et soliste de l'Union Chorale ayant été désigné pour la relève, a quitté notre ville mardi matin à destination de Montauban où il sera dirigé vers un centre industriel de l'Allemagne.

Au Rex cinéma. — Dimanche en matinée à 15 h. et en soirée à 21 h., Fernandel

dans le film : « L'Acrobate » avec Jean Tissier et Héliène Dorny, avec un bon complément et actualités de France.

Association. — Nous apprenons que le dimanche 24 janvier aura lieu à Cahors la rencontre de l'équipe première du Stade Cadurcien avec une sélection des meilleurs joueurs du Haut-Quercy choisis dans les équipes de St-Céré-Autoire-Bretonoux et Gramat. Nous savons que le onze cadurcien est formé d'une équipe de réelle valeur.

Légion des Combattants et V.R.N. — Les Légionnaires et V.R.N. de la commune de St-Céré sont priés d'acquiescer le plus tôt possible leur cotisation annuelle pour 1943. Le président communal insiste de la manière la plus pressante pour que les versements soient effectués avant le 15 février prochain. Les cotisations seront reçues à la permanence de la Légion, Bd Gambetta, tous les dimanches, de 10 h. à midi.

Leyme

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'une fillette chez les époux Mouyssié. C'est leur 4^e enfant. Compliments et vœux de bonne santé.

GOURDON

Bétaïlle

Chute de vélo. — M. Balthazard, métayer à Mazyrolles, a fait une chute de bicyclette, à la suite de laquelle il a été blessé à la face. Il devra observer plusieurs jours de repos.

En élaguant un platane. — M. Germain Paul, en élaguant un platane, a été victime d'une chute. Il a été blessé à une cheville et aux talons. 15 jours de repos.

Gramat

Service pharmaceutique. — Le service de garde des pharmacies de notre ville sera assuré le dimanche 17 janvier par la pharmacie Rougeyrolles, place de la République.

Cinéma Olympia. — Samedi 16 janvier, à 21 h., Fernandel, dans : « L'Acrobate », avec un bon complément et France Actualités.

Prochain mariage. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de M. Emile Cambon, cultivateur au Mas, avec Mlle Joséphine Simbille, originaire de la Corrèze.

Aux futurs époux, nous adressons nos sincères félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur.

Lamothe-Fénélon

Vol. — Dans la nuit du 10 au 11 janvier, des maraudeurs ont pénétré dans le jardin où Mme Soulauroix, épicière, avait mis du linge à sécher. Tout le linge a été emporté. Plainte a été portée et une enquête est ouverte.

Martel

Nécrologie. — Décès au Breil, commune de Martel, de Daniel-Michel, enfant des époux Nayrac-Marty, né la veille seulement. Nos condoléances aux parents.

Poste rural. — En raison de la pénurie de carburants, le circuit de poste automobile rurale Martel-Sud (circuit Martel, Creysse, Montvalent, Floirac) est suspendu depuis le 16 janvier courant.

Nous apprenons d'autre part qu'un nouvel horaire améliorant les relations ferroviaires entre St-Denis-près-Martel et Souillac va être incessamment mis en service par les soins de la Société Nationale des Chemins de fer.

Souillac

Naissance. — Nous apprenons la naissance d'une fillette chez les époux Peyronnet, employés des P.T.T. Toutes nos félicitations.

Soullac

Décès. — C'est avec peine que nous avons appris la mort de M. Augustin Latour, décédé après une longue maladie à l'âge de 81 ans. Ses obsèques ont eu lieu lundi matin avec le concours d'une nombreuse assistance de parents et d'amis. En cette douloureuse circonstance, nous adressons à sa veuve, Mme Latour, à son fils, à ses deux filles et à toute la famille nos bien sincères condoléances.

Salviac

Probité. — Le chauffeur de l'autobus Cahors-Cazals-Salviac-Gourdon a trouvé un portefeuille contenant une somme importante. Il s'est empressé de la remettre à son légitime propriétaire, Mme Ménage. Nos félicitations à l'honnête chauffeur pour son acte de probité.

REMERCIEMENTS

Mme Vve Hélène BAQUÉ, M. Lucien BAQUET, son frère, la famille NOUET remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Pierre BAQUÉ

AVIS DE DECES

Les familles VALCKE, BONHOURE, CALMON et PONS ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Marie VALCKE

née BONHOURE leur épouse, sœur, nièce et cousine, décédée le 15 janvier 1943 à l'âge de 58 ans. Ses obsèques seront célébrées le dimanche 17 janvier à 13 heures 30, Réunion à la maison mortuaire, rue Nationale, 63.

REMERCIEMENTS

et

AVIS DE NEUVAINES

Mademoiselle Marguerite MERLE, Pharmacienne à Toulouse et la famille remercient vivement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie dans le malheur qui les frappe, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame Léon MERLE

et les prient d'assister à la messe de neuvaines qui aura lieu le lundi 18 janvier à 9 h. 30, en l'Eglise Cathédrale.

PETITES ANNONCES

LIVRES D'OCCASION

LIVRES ANCIENS

Achat, vente, échange

M^{me} ESTRADÈL

31, Boulevard Gambetta

(En face le lycée de jeunes filles)

R.C. 4320 — C.P. 16.931 — Cahors

J'achète tous modèles MACHINES A COUDRE. Bonaure, 24, rue Clemenceau, Cahors.

VENTE, REPASSAGE, REPARATIONS tous articles de coutellerie Affûtage de scies Lames de rasoirs mécaniques 5 francs le paquet chez FABRE, coutelier place St-Maurice (à côté des Halles)

On demande un VEILLEUR DE NUIT. Se présenter à l'Hôtel Laroche.

Je cherche à louer ou acheter MACHINE A ECHIRE. Faire offres : L. BARDIN, 23, rue Wilson, Cahors.

J'achète ACCORDEONS chromatiques occasions, toutes marques. Cours et leçons. G. ROUGÉ, avenue de Paris, Cahors.

On demande : 1° Une BONNE CULOTIERE-GILETIERE travaillant à domicile. 2° Une DEMI-OUVRIERE pour atelier. SERVAN, tailleur, 12, rue Maréchal-Joffre, Cahors (Visa N° 72).

PRE à vendre en bordure ruisseau, 6 km. Vers S'adresser chez FOURNIÉ Berthe à Bégoux.

Mme GAVILLET informe son aimable clientèle que son magasin

« VOG »

Maroquinerie — Ganterie est transféré 7, rue Nationale (à côté du magasin d'électricité).

MAISON A VENDRE, 2 pièces et une petite cave, avec électricité, un lit à une place, complet, S'adresser à M. BERTHOUE, Viaduc de Fontanet.

Vendez directement vos MACHINES A COUDRE à Union, 17, rue de la Barre, Cahors. Achats sans intermédiaires aux plus hauts cours possibles.

A vendre CHEVRE 5 ans, prête à mettre bas. S'adresser : CALVET, St-Pierre-Lafeuille par Cahors.

FEMME DE CHAMBRE bonne lingère, bon caract., est demandée. Ecrire réf. et désirs : JOUVELET, Cazals.

Quintonine
donne des Forces aux Affaiblis
6 Fr. 80 le Flacon. - Toutes Pharmacies.

la leur bleue de son regard sous les longs cils noirs.

Pour quelque raison cela l'amusaient de jouer avec la dignité exagérée de Severance, malgré les regards de sa mère qui l'invitaient à cesser le jeu.

C'était par taquinerie, plus que par conviction car, tout au fond d'elle-même, elle pensait comme Severance. Au surplus elle était trop désireuse d'entrer par son mariage dans la bonne société pour s'intéresser à ce « gentleman temporaire », comme avait dit Severance.

Ainsi, dit-elle, continuant par pure humeur taquine, vous tous, jeunes officiers, faites tout ce que vous pouvez pour décourager mon pauvre compatriote ?

— Pas parce qu'il est votre compatriote, protesta vivement l'orgueilleux Severance, mais parce que « mondainement parlant » il est impossible.

— Je vois, fit Maryse en riant, vous êtes tous parfaitement horribles pour cet inoffensif nouveau venu.

— L'homme, dont vous m'obligez à parler, est loin d'être inoffensif, corrigea Severance. Nous ne pouvons pas « l'avoir », et si par impossible nous obtenions qu'il prit un congé provisoire, il refuserait de s'avouer vaincu.

— Mais vous ne pouvez pas refuser de le saluer si vous vous trouvez en face de lui... sur le pont, par exemple ?

— Grâce à Dieu, il est passé sans s'arrêter et il est descendu à l'intérieur. Nous sommes débarrassés de lui pour le moment.

— Tony, vous ne voulez pas dire... Vous ne pourriez pas être... vraiment malhonnête... Il peut avoir entendu ce que nous avons dit. Il est repassé pendant que vous parliez.

— Qu'importe qu'il ait entendu ? Une douche de plus ne peut lui faire aucun mal, au contraire !
(à suivre.)

Imp. COUESLANT, Le co-gérant : PARAZINES, U.O. 3203, 15-1-43.